



CGG

Société Anonyme au capital de 7 136 762 €

Siège social : 27 avenue Carnot 91300 Massy
969 202 241 RCS EVRY

**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES**

Conformément à l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après la description des attributions d'actions gratuites réalisées par la société CGG (ci-après "la Société") au cours de l'exercice 2023 en vertu des articles L. 225-197-1 à L225-197-3 du même Code. Nous précisons qu'aucune société liée à la Société dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce ou qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce n'a mis en place de plans d'attribution d'actions gratuites au cours de l'exercice 2023.

Nous vous rappelons que la politique générale d'attribution des actions gratuites est arrêtée par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité de Rémunération, de Nomination et de Gouvernance. Les actions gratuites sont attribuées sur proposition du Comité aux cadres dirigeants, aux cadres supérieurs ainsi qu'aux cadres qui ont contribué aux performances du Groupe ou qui présentent un fort potentiel d'évolution au sein du Groupe.

1. Nouveau plan d'attribution d'actions gratuites mis en place le 22 juin 2023 :

Dans le cadre de la 14^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte du 5 mai 2022, le Conseil d'administration de la Société a décidé le 22 juin 2023, sur recommandation du Comité de Rémunération, de Nomination et de Gouvernance, l'attribution gratuite de 3 431 540 d'actions, soit 0,482% du capital social, incluant 2 590 040 actions gratuites soumises à conditions de performance attribuées à un mandataire social, aux membres du Comité de Direction et à certains salariés ainsi que 841 500 actions soumises à condition de présence seule attribuées à certains salariés à l'exception des mandataires sociaux et membres du Comité de Direction.

L'attribution gratuite des actions est soumise à l'existence d'un contrat de travail ou d'un mandat social entre le bénéficiaire et le Groupe au moment de la date d'attribution définitive des actions et à la réalisation des conditions liées à la performance financière du Groupe et à des critères ESG telles que fixées par le plan.

Nombre d'actions	3 431 540
Nombre de bénéficiaires	293
Nombre d'actions attribuées aux :	
<i>Mandataire social</i>	430 000
<i>Membres du Comité de Direction (hors mandataire social)</i>	1 270 000
<i>Salariés</i>	1 731 540*
Date d'attribution	22 juin 2023
Date d'acquisition	
<i>Directeur Général et membres du Comité de Direction</i>	Acquisition en une tranche : 22 juin 2026 (100%)

Salariés	Acquisition en deux tranches : 22 juin 2025 (50%) 22 juin 2026 (50%)
Période de conservation	Aucune
Conditions de performance	Free EBITDA Ratio de Dette Nette Moyenne Groupe sur EBITDAs Critères ESG (Sociaux, Environnementaux et HSE)
Constatation de la réalisation des conditions de performance	Le conseil d'administration
<ul style="list-style-type: none"> Incluant 841 500 actions à condition de présence seule 	

Actions gratuites attribuées à Mme Sophie ZURQUIYAH, Directeur Général.

<u>Nom des bénéficiaires</u>	<u>Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (€)</u>	<u>Nombre maximum d'actions attribuées</u>
Sophie ZURQUIYAH	275 200 €	430 000

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-1 du code de commerce, le Conseil d'administration a fixé à 25% de l'attribution individuelle de Mme Sophie ZURQUIYAH la quantité d'actions ainsi attribuées que cette dernière est tenue de conserver au nominatif pendant la durée de son mandat.

Actions gratuites attribuées par la Société à chacun des dix salariés du Groupe non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé (dans le cadre du plan mis en place le 22 juin 2023 par le Conseil d'Administration)

<u>Nom des bénéficiaires</u>	<u>Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (€)</u>	<u>Date du plan</u>	<u>Nombre d'actions attribuées</u>
Jérôme SERVE	147 200	22/06/2023	230 000
Agnès BOUDOT	96 000	22/06/2023	150 000
Emmanuelle Dubu	96 000	22/06/2023	150 000
Dechun LIN	96 000	22/06/2023	150 000
Peter WHITING	96 000	22/06/2023	150 000
Eduardo COUTINHO	70 400	22/06/2023	110 000
Hovey COX	70 400	22/06/2023	110 000
Jérôme DENIGOT	70 400	22/06/2023	110 000
Emmanuel ODIN	70 400	22/06/2023	110 000
Huang, Shaosong Tony/Li, Yunfeng/Xu, Qing	11 520	22/06/2023	18 000

2. Attribution définitive d'actions dans le cadre du plans mis en place le 24 juin 2021

Nombre d'actions attribuées gratuitement au mandataire social et aux salariés membres du Comité de Direction au cours de l'exercice 2023 : Non applicable – acquisition prévue en juin 2024 sous condition d'atteinte des conditions de performance

Le nombre d'actions gratuites attribué définitivement par la Société le 24 juin 2023 à chacun des dix salariés de la Société non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé, au titre de la première tranche du plan mis en place le 24 juin 2021, figure dans le tableau ci-après.

Nom	Valeur des actions attribuées (€) *	Nombre d'actions attribuées
Goulard, Yves	9 450	15 000
Thielen, Vincent	9 450	15 000
Dantin, Olivier	7 875	12 500
Ting, Chuong	6 930	11 000
Priestley, David	6 930	11 000
Clerc, Laurent Jean	6 930	11 000
Xu, Qing	6 930	11 000
Huang, Shaosong	6 930	11 000
Li, Yunfeng	6 930	11 000
Barnini, Christophe/Gary Wilson/Karim Lassel/Marianne Lefdal/Ping Wang/ Rongxin Huang/Christopher Page	5 670	9 000

* Sur la base du cours d'ouverture de l'action CGG au 26 juin 2023, le 24 juin 2023 étant un samedi (0,63 €)

3. Attribution définitive d'actions dans le cadre du plan mis en place le 25 juin 2020

Le nombre d'actions attribuées gratuitement au mandataire social au titre de la réalisation partielle des conditions de performance du plan mis en place le 25 juin 2020, figure dans le tableau ci-après :

<u>Nom des bénéficiaires</u>	<u>Valorisation des actions acquises selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (€)</u>	<u>Nombre d'actions acquises</u>
Sophie ZURQUIYAH	69 300 €	110 000

Le nombre d'actions gratuites attribué définitivement par la Société le 25 juin 2023 à chacun des dix salariés de la Société non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé, au titre de la réalisation partielle de la deuxième tranche du plan mis en place le 25 juin 2020, figure dans le tableau ci-après.

Nom	Valeur des actions attribuées (€) *	Nombre d'actions attribuées
Murdoch, Colin	37 800	60 000
Baidoukov, Yuri	37 800	60 000
Lin, Dechun	22 050	35 000
Dubu, Emmanuelle	22 050	35 000
Querino Coutinho, Luis Eduardo	12 600	20 000
Denigot, Jerome	12 600	20 000
Cox, Hovey H	12 600	20 000
Odin, Emmanuel	9 450	15 000
Whiting, Peter	7 875	12 500
Thielen, Vincent/Chu-ong Ting	4 725	7 500

* Sur la base du cours d'ouverture de l'action CGG au 26 juin 2023, le 25 juin 2023 étant un dimanche (0,63 €)

Le Conseil d'administration
Le 6 mars 2024